

# BTS Collaborateur juriste notarial

---

Avec quel bac ?

- ✓ Baccalauréat général
- ✓ Baccalauréat technologique STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)
- ✓ Baccalauréat professionnel Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs activités (AGOrA)

## I. Objectifs de la formation

Le titulaire du BTS travaille au sein d'un office notarial. Il assiste le notaire dans l'accomplissement de certaines tâches en tant qu'assistant rédacteur d'actes ou en qualité de négociateur de biens immobiliers à vendre ou à louer.

Il peut être chargé de la rédaction d'actes simples (contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation...). Il contribue au traitement juridique, administratif et comptable lié à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers : identification des acteurs, rédaction de courriers, renseignement de formulaires, réunion de pièces juridiques, relance, vérification des délais, classement des actes et archivage... Lors de la formalisation des actes, il contrôle leur qualité et leur conformité (vérification des documents administratifs, élaboration de bordereaux, calcul de droits, dépôt des actes et gestion des relations avec les organismes concernés). La signature de l'acte authentique est effectuée par le notaire lui-même.

Le BTS Collaborateur juriste notarial se prépare en 2 ans au sein d'un lycée, d'un Centre de Formation pour Apprentis (CFA), d'une école de commerce.

Il peut se préparer en formation temps plein ou en alternance. À temps plein, l'étudiant doit accomplir un stage obligatoire d'une durée totale de 12 semaines (réparties sur les 2 ans) avec possibilité, selon l'établissement, d'effectuer une partie à l'étranger.

## II. Enseignements

En plus des enseignements généraux, la formation comporte des enseignements professionnels spécifiques à la spécialité.

Enseignements généraux	Enseignements professionnels
Culture générale et expression	Environnement à l'activité notariale
Langue vivante étrangère	Accompagnement du client selon les règles déontologiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre le principe de délégation de la puissance publique</li> <li>• Distinguer l'intérêt de l'authentification de la finalité de la publication des actes</li> <li>• Expliquer les composantes de la taxation des actes</li> <li>• Conduire les échanges avec les clients</li> </ul>
Éléments fondamentaux du droit (droit général et droit notarial)	Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger des projets d'actes notariés spécifiques en matière de filiation</li> <li>• Analyser les conséquences patrimoniales après établissement de la filiation</li> <li>• Identifier les conditions de formation de chacune des unions</li> <li>• Contribuer au projet de rédaction du contrat de mariage ou de la convention notariée de PACS</li> <li>• Apprécier les effets patrimoniaux de chacune des unions</li> <li>• Contribuer aux processus juridiques de désunion</li> </ul>
Langue vivante étrangère 2 (facultatif)	Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser le contexte d'une opération immobilière</li> <li>• Analyser un bail déjà conclu</li> <li>• Établir un bail en veillant à la protection des parties</li> <li>• Assurer l'efficacité juridique des contrats préparatoires</li> <li>• Garantir la validité des actes relatifs à la vente</li> <li>• Sécuriser la vente en garantissant le paiement du prix</li> </ul>

## III. Poursuite d'études

Le **BTS Collaborateur juriste notarial** débouche directement sur la vie active. Cependant, avec un très bon dossier et une mention à l'examen, il est possible de poursuivre ses études en licence professionnelle métiers du notariat (Bac + 3) ou d'intégrer une école du type IMN (Institut des Métiers du Notariat).

## IV. Débouchés

Le titulaire du BTS Collaborateur juriste notarial exerce des fonctions de collaborateur, principalement dans un office notarial, mais aussi dans un centre de gestion agréé, un service juridique d'entreprise, chez un promoteur ou au sein d'une agence immobilière.

Ce technicien supérieur peut accomplir des missions classiques dans le cadre de la polyvalence ou se consacrer exclusivement à la production d'actes notariés. Il assure aussi les relations avec les partenaires de l'office (hypothèque, services fiscaux, greffe, experts...).

Avec de l'expérience et certains examens professionnels, le titulaire de ce BTS peut devenir premier clerc de notaire, voire notaire.